

PASSAGES DE TEMOINS



Raymond VATIER

A TRAVERS UN SIECLE

Au point où je suis d'une vie sociale diversifiée, j'éprouve le besoin de réfléchir à ce que j'en ai fait. Au long des jours, parallèlement à un destin familial actif, j'ai connu une vie d'engagements associatifs, culturels et politiques. Aujourd'hui je souhaite en tirer quelque leçon.

Je suis étonné de noter combien de fois mes engagements ont été le fait de circonstances imprévues. Et, si je n'ai pas milité pour les obtenir, j'en ai assuré l'exercice avec la qualification et l'énergie qu'elles imposaient, au point d'innover dans les manières de faire.

Il en a été ainsi dès mon plus jeune âge. Il en fut de même de ma fonction d'ingénieur dans le contexte industriel de Renault, comme de celui, plus feutré, de l'Education nationale, ou plus tendu lors de mandats électifs en communes de banlieue parisienne.

Premières contestations !

A dix ans, fondateur d'un club de Benjamins avec les gamins de ma rue, je suis invité à participer à une réunion où je pense apprendre comment animer nos clubs et en améliorer la marche. Mais on ne nous parle que des façons de recruter des abonnés à la revue « Benjamin ». Rien d'autre ! Je dis notre insatisfaction à Jaboune¹, le responsable de la réunion. Il ne répond pas à ma question, il me dit seulement : "*Jeune homme, quand on parle en public on retire son béret*". Rien d'autre ! Conséquence, je cesse de lire Benjamin et j'invite mes amis de notre Club à faire de même.

Ainsi, je voudrais déjà faire bouger les choses et les gens. Cela sera ainsi tout au long de ma vie : contester les démarches que j'estime abusives ou inadaptées et m'embarquer dans une autre direction!

Des rencontres imprévues auront lieu tout au long de la vie !

Quand nous terminons notre scolarité à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie Jules Ferry de Versailles à 17 ans, nous sommes prêts à entrer à l'école d'ingénieur Arts et Métiers. C'est la fin de notre préparation aux Arts. Nous voulons montrer notre reconnaissance au Directeur Albert Buisson. Nous nous cotisons et je lui présente une plante verte : un kentia, pour son bureau. Nous sommes contents du collège et ne nous reverrons plus. C'est un cadeau d'adieu; on lui doit bien cela ! Et voilà que je le retrouve, quand il est devenu au ministère de l'Education nationale, Directeur général de l'enseignement technique, quand j'y entrerai moi aussi ! Quelle retrouvaille et quel heureux hasard, pour les deux.

¹ Son vrai nom est Jean Nohain, celui qui créera à la Télé, en 1956, « les Trente-six-chandelles ».

Une vie de jeune ingénieur

Ingénieur des Arts et Métiers, je débute en 1941 aux usines Renault. Je suis d'abord ouvrier, selon une pratique habituelle à la maison. Je suis polisseur de l'atelier du chromage, puis stagiaire dans plusieurs services techniques.

Mais voilà qu'en 1943 Renault envoie en Allemagne six ingénieurs, auprès d'ouvriers de l'usine "*qui ont moralement besoin d'être soutenus*". j'en suis, sans pouvoir y échapper. Quelle histoire étrange ? Il faudra tirer cela au clair!

A mon retour, après la Libération en 1945. Renault est devenue "Régie nationale" sous la conduite de Pierre Lefaucheur². J'assiste un directeur des services sociaux utiles après les bombardements et la disette. Activité qui sera ensuite confiée à un "comité d'entreprise", avec mission de relations sociales.

Devenu responsable technique des ateliers de traitement électrolytique, mon chef de département, Etienne Longchamps, m'invite à suivre les cours de chimie des matériaux d'Irène Joliot-Curie à la Sorbonne.

A côté de cette fonction il m'est demandé d'assurer des cours de dessin industriel et de droit social aux apprentis de l'entreprise. Pour ce cours je souhaite, à ma première séance savoir ce que veut dire le terme "droit social" pour ces gamins. Je le saurai par une interrogation écrite. Ce qu'ils contestent : *On ne peut pas nous interroger s'il n'y a encore pas eu de cours*. J'apprends que, pour eux, "*le délégué du personnel c'est le représentant du syndicat auprès du personnel*" et aussi que "*le comité d'entreprise est le service chargé d'organiser les grèves*". Peut-être est-ce la pensée de leurs parents. Voilà qui intéressera le grand patron!

De telles façons de faire me valent des controverses sur les méthodes de formation. Je trouve l'appui de la section locale de l'Association de l'enseignement technique (l'AFDET, avec qui je coopérerai plus tard).

Syndicaliste et formateur

Dans cette période de reconstruction industrielle, l'usine répare, reconstruit et innove par des techniques d'avant-garde.

Au plan national, le parlement a voté de nouvelles réglementations et prévu de créer un Comité d'entreprise dans chaque entreprise. Il faut en élire les membres. Pour les cadres il y a la Confédération des Cadres (CGC). Or cette CGC estime anormal que les allocations familiales des cadres ne soient pas proportionnelles au niveau de rémunération de chacun d'eux. Pour elle cela atteint la hiérarchie des salaires ! Pour nous, jeunes ingénieurs, cette revendication de la CGC est choquante. Nous ne voterons pas pour elle ! Mais que faire alors ? C'est ainsi que, rencontrant un militant ouvrier du syndicat très minoritaire : la CFTC (confédération française des travailleurs chrétiens), nous faisons appel à ses conseils et à son intervention. Candidats des cadres des ateliers nous nous organisons. A la surprise générale, nous sommes élus. Du jamais vu à Billancourt ! Je débute ainsi une carrière syndicale !

Avec sa perspective globale, Myon me soutient dans la création d'un "service d'études des problèmes de personnel». Plusieurs membres de l'ANDCP (Association nationale des directeurs et chefs de personnels) y participent, associés à des universitaires (Georges Friedmann, Jean-Marcel Jeanneney, Alain Touraine³, Jean-Daniel Reynaud...), nous étudions la situation de l'emploi, de l'organisation du

² Pierre Lefaucheur est le théoricien des nationalisations dans la Résistance

³ J'ai piloté Alain TOURAINE, à son enquête : « L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault ». (CNRS -1955)

travail et les pratiques sociales. Dans ce cadre nous préparons les bases de négociations sociales qui aboutissent à un accord d'entreprise ouvrant une logique de participation avec les syndicats. Même la puissante CGT, après un mois de réflexion, accepte, comme les autres, de signer un préambule ouvrant une perspective de « paix sociale », dans une pratique de négociation continue.

Cet accord, signé le 15 septembre 1955, institue une série de mesures inédites pour l'époque : mensualisation des salaires ouvriers, troisième semaine de congés payés, création d'un régime de retraite complémentaire (la CRI), institution d'une fonction d'analyse ergonomique des postes de travail⁴. Une innovation inattendue veut que le système de promotion dans les fonctions de maîtrise des ateliers fait que le jury comprenne des agents de maîtrise expérimentée dans les fonctions à promouvoir.

D'abord contestées par les organisations patronales, ces initiatives sont reprises par l'ensemble des partenaires sociaux et font de Renault une vitrine sociale du pays. Patrons et salariés font appel à nous en qualité "d'experts" du sujet !

Vie sociale et familiale

A cette époque la vie de Renault est très imbriquée dans le milieu local. Ainsi existe, près de la station de métro "Billancourt" un lieu de rencontre fréquenté par des habitants du quartier, des ouvriers et des techniciens et, même deux prêtres ouvriers travaillant à l'usine. J'y vais et y rencontre des collègues et des voisins du quartier avec qui les relations prennent les formes les plus diverses. Des amitiés se nouent et se multiplient.

Parmi les relations imprévues je participe à un groupe culturel où je rencontre une sympathique et active Marie-Louise marquée d'une douce et vive activité. La semaine elle travaille à la comptabilité ; les week-ends elle est aide-familiale dans les habitations à bon marché (les HBM) des déshéritées de Billancourt.

Ce groupe dispose d'un local qu'on appelle "la frater". Deux prêtres ouvriers de la "Mission de Paris" y logent et l'animent. Un lieu fréquenté par une population diversifiée venant de l'usine ou du quartier environnant. Il s'y dit une messe le matin, avant le travail. Des réunions le soir discutent des textes d'évangile, des écrits de Teilhard de Chardin et de la vie des uns et des autres. Là je découvre le rôle actif qu'exerce Marie-Louise et je participe avec elle à de nombreux débats sur notre activité et sur les Écritures. De jour en jour nous arrivons à l'idée de nous marier.

Sans le savoir, Marie-Louise et moi avons déjà vécu deux aventures similaires. Notre sentiment réciproque prend une forme nouvelle, lorsque nous découvrons des points communs surprenants dans nos deux destins.

Chacun de nous, à dix et onze ans, a animé un club de Benjamins, elle à Reims où elle présente son club au cardinal Suhard, moi à Igny. Situation plus extraordinaire encore : voilà qu'au cours d'une discussion avec elle, je me mets, sans raison, à employer une expression du langage allemand. Stupéfaction pour moi quand elle me répond dans cette même langue ! Et nous continuons !

Nous découvrons avoir été victimes de la guerre ! Nous fumons tous deux, déportés dans l'Allemagne nazie. Moi à Mannheim, elle à Augsburg. Mutilée à Berlin par des médecins de l'hôpital Robert Koch, elle parvient ensuite à s'évader et rentrer en France, passer au maquis avec la résistance, puis dans l'armée Delattre où elle participe à la libération de la Franche-Comté où elle est née ! Digne fille d'un père qu'elle n'a pas connu car, officier aviateur, il fut abattu au-dessus de la forêt noire, à quelques

⁴ Qui deviendra plus tard un Conseil d'amélioration des conditions de travail (CANCT).

jours de sa naissance. Pour moi, après un séjour⁵ dans l'usine allemande Daimler-Benz, je ne suis rentré en France que libéré par les Américains.

S'ouvre alors dans notre vie de famille un aspect imprévisible de notre situation, lorsque nous apprenons ce qui est arrivé à Marie-Louise lorsque des médecins l'ont opérée à Berlin. Ils l'ont simplement rendue stérile: nous n'aurons pas d'enfants. Dans la famille l'un m'a dit : "*C'est une cause de divorce!*" je lui réponds : "*Tu crois qu'elle n'a pas assez souffert comme ça?*". Nous sommes donc contraints d'adopter nos enfants, Jean-Paul nous fit un sourire d'accueil que nous n'avons jamais oublié, suivi par Elisabeth et François. Quelle belle fratrie. Comme dit Elisabeth à ses camarades "*vos parents ils vous ont eus, les nôtres, ils nous ont choisis*".

La formation, base de compétence et d'efficacité⁶

Les mesures de formation prises chez Renault pour l'encadrement des chefs d'équipe et des contremaîtres rejoint ce qui est fait simultanément pour le recrutement et de la mise en place des jeunes ingénieurs. J'organise pour ceux-ci des stages tournants dans plusieurs services et fonctions techniques et sociales, avant de les affecter au poste retenu pour chacun d'eux.

Mais il y a aussi des démarches individuelles de techniciens qui suivent les cours Conservatoire National des Arts et Métiers (le CNAM). Une formule utile mais lourde par ses horaires, ses difficultés d'accès pour certains et parfois le peu de correspondance aux besoins des entreprises. Il faut trouver une autre solution.

Le CESI (Centre d'études supérieures industrielles).

En 1958, à quatre collègues membres de l'association des directeurs de personnel (ANDCP)⁷, nous ouvrons, avec les moyens de la Régie Renault, un organisme inter-entreprise destiné à apporter une formation de "cadres techniques". Nous inspirant de ce que, depuis longtemps, fait le CNAM, nous voulons à la fois apporter une réponse commune à nos industries et plus adaptée à la fois aux conditions des candidats et aux réalités de nos entreprises. nous nous inspirons des acquis en Angleterre avec le "Collège of aeronautics" de Crainfield et, à Nancy de ceux du CUCES créé par Paul Capelle et animé par Bertrand Schwartz avec son instance pédagogique, l'INFA. Nous l'appellerons « Centre d'études supérieures industrielles ».

Chaque stagiaire y passe deux ans, par alternance de périodes de trois mois d'études au centre et de deux ou trois stages d'un mois dans une entreprise autre que la sienne. Seront ensuite ouverts six

⁵ Sans nous donner d'explication, Renault avait envoyé en Allemagne onze ingénieurs et dessinateurs d'études, dont j'étais, en nous disant que nous pourrions aider les ouvriers français détachés en Allemagne. J'apprendrai en 1947 qu'en fait, nous étions un leurre, pour satisfaire à l'exigence de l'occupant en lui faisant croire qu'on fermait le bureau d'études en lui livrant les dessinateurs. Or ce bureau d'études, déjà bien camouflé, étudiait à ce moment deux futurs véhicules. Ce qui n'était pas prévu c'est que notre séjour nous a permis des sabotages qui n'auraient pu avoir lieu à Billancourt, avec la présence de soldats ennemis, de la Gestapo, et de dangereux collabos.

⁶ Plusieurs publications illustrent cette étape de notre parcours. Quatre titres traitent de cette expérience et des initiatives prises en cours de route :

- « Développement de l'entreprise et promotion des hommes » préfacé par l'industriel Pierre Dreyfus, le syndicaliste Georges Levard et Bertrand Schwartz promoteur du concept d'éducation permanente (Entreprise Moderne d'Édition – 1960).
- « Ingénieurs et techniciens de la mécanique » (PUF – 1960).
- Avec Robert Bosquet « L'homme dans la société contemporaine » (Éditeur Dunod – 1965) reprend l'esprit des activités culturelles du CESI, préfacé par Pierre Tabatoni.
- « Le perfectionnement des cadres », un « Que sais-je ? » (Presses universitaires PUF – 1969), réédité en 1973 avec la collaboration de Bernard Liétard

⁷ Dont Rhône-Poulenc, Snecma, Chausson, Shell,...

établissements régionaux, les premiers à Arras et Lyon. Puis se crée une filière de perfectionnement de cadres en place, et le CESI se développe en Algérie⁸ comme en France. La qualité d'ingénieur sera conférée en 1978 par la commission nationale *ad hoc*.⁹ En 1966 l'institution est dotée d'une gestion tripartite (entreprises, syndicats, pouvoirs publics), de formation. Elle accueille en son Conseil le directeur des enseignements supérieurs de l'Education nationale et le directeur technique du ministère du Travail. Le CESI n'est qu'un aspect de la politique active de gestion du personnel de la Régie Renault. C'est l'idée mise en avant depuis longtemps par Jean Myon de constituer ce qu'il appelle, dans son jargon militaire, un « Saint-Maixent de l'industrie ».

Dans l'esprit de l'initiative, il ne s'agit pas de traiter du seul cas de quelques dizaines de volontaires spécialement motivés et, dès le samedi suivant l'ouverture en 1958, s'ouvre un « cours de formation générale » destiné aux candidats non admis, afin de les aider à se préparer en vue de leur admission au cours des années suivantes. Dans le même esprit, il devient utile de répondre par des stages de trois mois au besoin des « cadres sortis du rang », promus sur le tas, comme dans toute l'industrie. L'État demande alors au CESI d'étendre ce type de prestation à l'intention des cadres sans emploi pris en compte par le fond national de l'emploi (FNE). Sont aussi instituées des solutions propres à faire face à des besoins de perfectionnement technique et de compléments de formation dans les disciplines les plus diverses. Une voie qui continue d'être suivie cinquante ans après.

En 1970, les trajectoires des dix promotions de stagiaires sortis du CESI montrent qu'ils assurent bien des fonctions d'ingénieurs. En 1978, la commission des titres d'ingénieur accorde sa reconnaissance au titre d'ingénieur du CESI. Cela servira à la reconnaissance de l'attribution de titre par la voie de la « formation continue ». En l'année 2014, il a été accordé 3082 diplômes en alternance dont 1780 ingénieurs et 689 mastères. Depuis 1960 il a été attribué 20456 titres d'ingénieurs du CESI.

Des contributions extérieures

Désireux d'approfondir le concept de "promotion sociale" qu'il a lancé en 1959, Michel Debré me nomme "membre de section" au Conseil économique et social, pour y faire valoir ce concept. Dans le même temps, membre de la commission de l'emploi du cinquième Plan, j'y rencontre les représentants des ministères de l'Education nationale et de l'Emploi, et Jacques Delors me confie, au titre de cette commission, le soin de piloter un groupe de travail sur les "obstacles à la formation des adultes".

Une expertise internationale

Depuis longtemps l'ONU finance des actions de formation dans des pays en voie de développement. Elle fait appel à des conseillers et formateurs de différentes nations dont, notamment nombre de français originaires des enseignements techniques et de centres de formation professionnelle (AFPA). Le BIT (Bureau international du travail) recrute et gère ce personnel. Il s'attache à développer des capacités d'expertise, de conseil et d'évaluation des projets de formation professionnelle réalisés dans ces pays.

Au cours de ces missions il est souvent besoin d'apporter un soutien aux familles des experts, parfois victimes d'un complexe d'immigrés.

Tel est le cadre dans lequel des missions de contrôle et d'assistance me sont confiées de 1963 à 1977. Elles s'effectuent au Venezuela. La Colombie le plus avancé de ces pays a institué par voie légale un financement de principe (comparable à la loi française. Mes rapports doivent être rédigés dans un pays autre que celui de la mission. Pour moi c'est le Pérou.

⁸ Il gère douze sites en France et deux en Espagne et en Algérie. et a signé des conventions avec des universités

⁹ En 2014 le CESI a attribué 1031 diplômes d'ingénieurs reconnus par l'Etat et délivré 689 master

En Afrique, j'ai préparé, pour la Côte d'Ivoire une loi sur la formation d'adultes dans un organisme financé par la France, dont il me faudra, trois ans plus tard, vérifier les modalités de sa mise en oeuvre.

L'audit social, une innovation pour gérer l'emploi des personnels

Vient le moment (1969) où avec six entreprises nous créons, un bureau d'études commun sur les questions d'emploi du personnel (l'Institut "Entreprise & Personnel"). Une coopérative d'entreprises dirigées par Robert Bosquet en 1969. C'est le moment où le ministre Robert Sudreau fait voter une loi instituant un bilan social, pour faire le point des pratiques de gestion sociale et de leurs résultats, dans les entreprises de plus de 300 salariés. Certaines de ces entreprises, membres d'Entreprise et Personnel nous demandent de valider leur Bilan social, nous agissons en référence aux pratiques d'audit financier largement expérimentées et mettons au point une méthode d'analyse qui se généralise à la gestion des ressources humaines. C'est l'audit social. J'en développe les concepts et méthodologies, avec des praticiens "d'Entreprise et personnel" je crée en 1977, le cabinet " Expertise et Audit Social".

En 1981 la nationalisation de la banque CIC qui soutenait cette action, prive le cabinet de sa collaboration financière. La recherche d'un accord de coopération auprès de cabinets d'audit financier n'aboutit pas en France. Je passe alors un contrat de cession et d'assistance avec le groupe américain Hay.

Souhaitant que l'image « audit social » ne devienne pas « américaine », je crée en 1982, avec Pierre Candau, universitaire d'Aix-en-Provence, et un cercle d'auditeurs, d'auditrices et d'universitaires, l'Institut international de l'audit social (IAS). S'associent à nous les universités d'Aix-en-Provence et de Toulouse (avec le professeur Igalens) et l'ESSEC de Cergy, avec Jean-Marie Peretti, qui contribuent ainsi à promouvoir le concept et la pratique de l'audit social, ses valeurs et sa méthodologie d'analyse rigoureuse. Le développement de l'IAS se traduit chaque année par une "universités d'été".

Un « extra-terrestre » à l'Education nationale

L'année 1968 voit débiter à Nanterre un vif mouvement de contestation universitaire, origine (ou prétexte) de profonds changements de société. Ces désordres se multiplient et atteignent les entreprises. Cela aboutit entre autres, à des accords patronat-salariés¹⁰.

Ministre de l'Industrie, Olivier Guichard, est alors affecté in extrémis à l'Education nationale. Il estime que c'est à ce ministère qu'il incombe de contribuer à la mise en oeuvre de cet engagement. Le Conseil des Ministres crée en mars 1970, un poste de Directeur Délégué à l'Orientation et à la Formation Continue, pour structurer l'action du ministère dans ce domaine.

Olivier Guichard décide d'appeler à cette fonction un homme de l'industrie à cette fonction plutôt qu'un enseignant. Il me propose d'assurer cette fonction. Ma réponse n'est pas évidente, pour un pareil, rôle décidé par le conseil des ministres. Cela mérite réflexion !

J'interroge mes partenaires habituels du CESI. J'en reçois des soutiens clairement formulés. J'accepte la proposition de Guichard. J'entre en fonction le 1er avril 1970. Ces événements me conduisent à quitter le CESI. Je le laisse, promis à un brillant avenir,. Entre temps, je participe, sous le pilotage de Jacques Delors, à l'élaboration des textes qui deviendront les lois de 1971 sur la formation professionnelle continue.

¹⁰ On peut citer ici l'Accord interprofessionnel du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi l'Accord national interprofessionnel du 9 juillet 1970 qui détermine notamment les conditions selon lesquelles les travailleurs peuvent bénéficier d'autorisations d'absence en vue de suivre une formation. Ces deux textes ont été fondateurs quant à la promulgation de la loi du 16 juillet 1971 relative au développement de la formation continue dans le cadre de l'éducation permanente (NDLR)

Chargé d'une mission, décidée par le Conseil des ministres, je l'accomplis énergiquement durant cinq ans.¹¹

Le succès des centres régionaux du CESI me suggère une organisation comparable mutualisant les moyens des établissements scolaires par des groupements, les GRETA¹², pour répondre aux besoins des entreprises et des bassins d'emploi. Les initiatives pédagogiques expérimentées par le CESI se retrouvent (en 1974) dans les formules et l'ingénierie instituées par l'Agence pour le développement de l'éducation permanente (ADEP)...

Dans l'après mai 68, malgré les attitudes réservées du milieu enseignant, vis-à-vis d'un Directeur venu d'entreprise, j'institue en 1970, les premiers conseillers en formation continue (les CFC), formés dans des centres spécialisés (les CAFOC). Le réseau des groupements des établissements scolaires du secondaire (les GRETA) et apporte la contribution du service public éducatif aux entreprises. A ce point le soutien le plus efficace m'est apporté par André Giraud, le directeur de Cabinet du ministre, c'est l'homme le plus convaincu et le plus déterminé. Il me présente à ses visiteurs comme "un industriel".

Rapidement cet apport bénéficie aux professions, aux bassins d'emploi et aux demandeurs individuels. Des contrats "d'assistance initiale" et des "contrats de développement" sont imaginés pour soutenir et motiver les universités.

Dans cette étape je reçois un concours significatif de formateurs d'entreprise. Avec un statut de "contractuel", ils apportent un soutien important aux premiers CFC, qui se poursuivra durant deux années.

En 1971 deux projets restés en attente de décision me paraissent fort utiles : l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et le Centre d'études et de recherches sur les emplois et les qualifications (CEREQ), nécessaires pour une réforme de l'orientation. Je ne comprends pas ce qui a retardé leur création, car ils s'adressent tout à la fois aux élèves du second degré, comme aux étudiants et aux adultes salariés des entreprises. Je fais aboutir leur création.

Pour la formation à distance je fusionne la Télévision scolaire (RTF promotion) et le Centre national de télé-enseignement (CNTE), pour en faire l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME).

Devant ce démarrage prometteur, janvier 1972, Olivier Guichard fait établir, pour le budget 1973, un «plan stratégique » de quatre ans, comprenant la création de 3700 postes de formateurs et animateurs de formation.

En juillet 1972 Guichard part sans un mot d'explication d'adieu. Et je comprends qu'avec son successeur, Fontanet, ils n'ont pas eu l'occasion d'un échange sur la suite à donner aux actions en cours. Le nouveau ministre et son "chargé de mission" Raymond Soubie ignorent le plan stratégique d'Olivier Guichard. J'apprends par hasard que 2500 des postes prévus par ce plan sont abandonnés. A

¹¹ Pour avoir participé comme chargé de mission à cette aventure, j'ajouterai la mise en œuvre, coordonnées par Pierre CASPAR, d'actions expérimentales défendant la conception des actions de formation comme intervention socio-éducative et dont le champ reste d'une actualité brûlante (insertion des jeunes (Giffard), reprise du travail féminin (Paule Neidhart), travailleurs étrangers (Bernard Liétard), stages d'enseignants en entreprise (Gérard Adam). Pour se rendre compte des réformes impulsées, on reportera le lecteur curieux au monumental travail de mémoire rédigé par Raymond VATIER« *Ouvrir l'école aux adultes* » , Edit. l'Harmattan, 2009, préfaces Antoine Prost, Jean-François Cuby. Pour en saisir l'actualité, on peut lire « *Formation continue, utopie en 1970, urgence en 2012* », rédigé avec Ravella Benessy-Mur¹¹, sa collaboratrice depuis vingt ans, préfacé par Michel Rocard et publié en 2011, EMS Management (NDLR)

¹² GRETA : Groupement d'Etablissements scolaires mutualisant leurs moyens et leurs équipements

ma remarque d'interrogation Raymond Soubie me dit : "*ce sont les Finances qui les ont supprimés*". Je n'en croie rien. D'ailleurs je constate qu'il fait partir les CFC contractuels. Venant d'entreprises, ils sont incités à y retourner.

Je ne suis plus directeur¹³, mais, comme personne ne me le dit, je poursuis mon activité du même pas : réunions de CFC, visites en académies, conférences de presse mensuelles avec des journalistes toujours fidèles. La vie continue, mes collaborateurs s'y adaptent. Je prépare un décret donnant un statut administratif opérationnel aux GRETA. Il ne sera pas signé¹⁴. Je comprends que le nouveau ministre, précédemment ministre du Travail, estime que la formation continue relève de ce département ministériel, puisque cette mesure relève de l'accord passée en 1970 entre employeurs et salariés. Pour lui la formation d'adultes passe par l'AFPA et de ses implantations locales, relevant du ministère du Travail. Il ignore la décision du Conseil des ministres de mars 1970 qui a confié ces activités à l'Education nationale.

Un deuxième changement en 1974, René Haby remplace Joseph Fontanet . Pour lui former les adultes est « *un fantasme de 1968 condamné à mourir de lui-même* ». Il ne prendra aucune des mesures souhaitables, mais il n'en prend pas contre ce que nous avons créé avec Olivier Guichard.

Comme aucune instruction de suppression n'est donnée aux activités des CFC et des GRETA, ceux-ci continuent leur activité. Les recteurs d'académie continuent à jouer le rôle que je les aidés à développer.

Ainsi ces institutions survivront-elles quarante ans dans la clandestinité grâce à l'activité des conseillers en formation continue (les CFC).

Animer la vie sociale et associative

On peut encore intervenir en temps de retraite

Durant mes temps libres j'ai écrit une saga familiale, mais je n'y ai rien dit de ma fonction à l'Education nationale pour la formation des adultes. Un jour ma fille Elisabeth me dit "*combien cet oubli est regrettable*". Je lui réponds qu'il s'agit d'un échec, qui ne mérite pas qu'on en parle. Comme elle insiste je finis par l'écouter et, voulant être précis dans mes écrits, j'envoie un premier texte rapidement rédigé, pour vérification, à un ancien des années passées : l'énarque Jean-François Cuby,.

Surpris quand, sous forme de réponse, je suis invité à l'Ecole Normale supérieure de Cachan. Et là je suis accueilli par huit anciens collaborateurs ! Un peu blanchis mais toujours en activité de formation d'adultes. Trente ans durant, ils ont consacré leur vie à continuer la tâche engagée en 1970 et je les ai ignorés. Je suis pris d'une énorme confusion, avec le sentiment de les avoir abandonnés. Il est vrai que, restant rue de Grenelle, j'aurais pu, de diverses manières, intervenir dans cette situation bloquée. Et puis je pense que deux ans après mon départ, c'est mon ami Christian Beullac qui est devenu ministre. Qu'aurions-nous pu faire ensemble ! Alors je consulte les uns et les autres, et publie cette aventure décembre en 2008, un récit préfacé par Antoine Prost et Jean-François Cuby : « *Ouvrir l'école aux adultes* »¹⁵.

Cette publication me vaut de nombreux contacts parmi les formateurs alors en fonction. Réfléchissant avec nombre d'entre eux et avec les apports d'hommes de l'industrie, j'identifie les raisons structurelles, les pratiques du milieu, les contraintes du système et les procédures de gestion qui pèsent sur la formation. Je constate certains des éléments qui ont empêché la « formation continue » de se

¹³ Mais comme Fontanet m'apprécie pour des travaux antérieurs, il me nomme officier de la Légion d'Honneur, ajoutant ce titre à ma qualité de Commandeur des Palmes académiques !

¹⁴ Il ne le sera que le 24 septembre 2013 par le ministre Vincent Peillon, pour protéger les GRETA. Lorsque qu'une "loi Wessman" du 3 janvier 2002, risquera de les faire disparaître dans des groupements d'intérêt public, les GIP à mission négative à leur endroit. Cela permettra de renforcer la capacité des GRETA en 2014.

¹⁵ "Ouvrir l'école aux adultes" Edit. l'Harmattan, 1909, préfaces Antoine Prost, Jean-François Cuby (135 pages)

développer au ministère de l'Education nationale. Quels bénéfices aurions-nous pu tirer pour tous, si nous avons su ainsi capitaliser ce qui pouvait être acquis par l'audit social ainsi que par les pratiques du CESI. Il pouvait en aller de même pour la diversité des expériences accumulées par les GRETA !.....

Finalement, se mets en lumière les réalités qui ont permis de maintenir en quasi clandestinité de pratiques ignorées du plus grand nombre. Je procède alors à une enquête auprès de ces animateurs et de responsables d'administrations, de syndicalistes et de dirigeants d'entreprises. Je rassemble aussi 73 témoignages de séjours en entreprise accomplis trente ans plus tôt ! (par 720 enseignants de 1971 à 1976). Je termine par des propositions pour lesquelles je suis invité aux réunions annuelles de l'ANACFOC l'association qui regroupe les conseillers en formation. Je vais parmi eux à Reims à Poitiers, Douai, Palaiseau ou Paris.... Je me retrouve ainsi accueilli, en six ans, à douze journées professionnelles riches d'enseignements. En sort : « *Formation continue, utopie en 1970, urgence en 2012* » (novembre 2011, Edition EMS in Quarto), préfacé par Michel Rocard, rédigé avec Ravella Benessy-Mur¹⁶, ma collaboratrice depuis vingt ans

Ma situation de retraité et ces nouveaux contacts me permettent de coopérer avec des acteurs de trente ans d'expérience, des conseillers en formation continue, et des responsables animateurs des GRETA.

Vient le temps d'un nouvel élan possible

C'est Vincent Peillon devenu ministre en 2013, qui sort enfin (le 24 septembre) un statut des GRETA que nous n'avions pu obtenir en 1972 !

En 2015, volonté et courage sont nécessaires à la nouvelle ministre, Madame Najat Vallaud-Belkacem pour diffuser les informations réelles sur la vie des GRETA et des formateurs de l'Education nationale ! Voilà un beau Chantier ! Entre autres mesures, elle provoque dès son arrivée un débat sur la formation des adultes "*Une dimension de la formation continue au long de la vie dès l'enfance*". Puis, dès octobre elle vient conclure un vigoureux débat à l'Ecole Boulle (c'est la première fois qu'un ministre participe à une réunion d'animateurs de formation continue). Avec plusieurs recteurs d'académie elle organise une mobilisation des acteurs et de leurs moyens en place (conseiller de formation, GRETA,...).

Dans le même temps, appelé à une manifestation de "quarantième anniversaire", je suis témoin à Clermont-Ferrand d'une activité d'avant-garde, mais déjà ancienne des formateurs dans une Région qui prend un nouvel élan. Avec une diversité d'interventions de douze spécialités des GRETA de cette académie se révèle une activité que je n'ai rencontrée dans aucune des autres réunions régionales rencontrées depuis 2008. De plus, ici s'impliquent par leur présence, à la fois le recteur d'académie et la vice-présidente du Conseil Général, toutes deux, participent aux débats, et me rendent hommage en qualité de "fondateur des GRETA". Un débat saisissant avec les animateurs actuels, et les plus anciens, coopèrent avec des entreprises, comme des institutionnels, et autres acteurs de l'emploi, pour débattre des résultats acquis, des difficultés rencontrées et des propositions des divers partenaires. A cette occasion sont exposées les plaquettes de présentation des offres de formation présentée par le réseau des GRETA d'Auvergne. L'évolution et la réalité de l'académie de Clermont-Ferrand est saisissante et, en conjonction avec les orientations de la ministre, elles méritent d'être connues des autres académies, des politiques et des médias (Ignorant ce vaste et original secteur de l'action de l'Education nationale). Un groupe se constitue pour trouver des voies de diffusion de cette situation. Une nouvelle piste s'ouvre !

Dans le même temps la région parisienne bouge. Février 2015, un groupe "GRETA d'Essonne" organise un débat de 200 présents sur l'actualité de la formation des adultes et le rôle des GRETA. Il m'est demandé d'ouvrir les présentations et débats. Je fais en insistant sur trois thèmes urgents pour les évolutions en cours à ce moment :

¹⁶ Formatrice de formateurs en éducation physique et sportive, en santé et en sécurité du travail

- accroître les relations avec les entreprises, elles même à l'origine du lancement de la formation continue, il y a quarante ans et plus urgente que jamais,
- prendre en compte les développements et la fracture du numérique
- face aux décrochages des adultes et des jeunes, un rôle majeur des GRETA

Ici aussi, comme à Clermont-Ferrand, le recteur de l'Académie est présent et prend vigoureusement la parole, et nous permet une heureuse clôture de débats.

La poursuite des fonctions électives et associatives

Le professionnel se conjugue avec le social et le culturel. De 1962 à 1968, j'ai présidé l'association des cadres de ressources humaines (ANDCP), au moment où les projets de coopération européenne sont près d'aboutir, nous coopérons avec de l'association européenne des directeurs de personnel (AEDP), que je préside de 1965 à 1967. Nous nous rendons dans cinq pays d'Europe pour comparer les systèmes sociaux. Deux voyages de comparaison sont organisés parallèlement en URSS et aux Etats Unis.

Avec notre association des ingénieurs Arts et Métiers, j'ai piloté, en 1966, une étude sur « le profil de l'ingénieur de l'an 2000 ». J'anime des sessions de réflexion de cinq jours sur l'évolution de leur carrière pour des jeunes ingénieurs ayant cinq ans d'expérience professionnelle. Des stages qui aboutissent pour certains à un changement d'emploi, voire d'orientation professionnelle.

En 1969, Georges Pompidou, candidat à la présidence de la République, souhaite généraliser la mensualisation des ouvriers, il demande au ministre du Travail, Joseph Fontanet, un rapport à ce projet. Pour s'appuyer sur les résultats obtenus à la Régie Renault lancée cette pratique date de 1955. Il me demande de coopérer avec Jean Fourastier, Jean-Daniel Reynaud et un représentant de l'association des familles. Elu Président, Pompidou reprendra nos conclusions.

Nouvelle circonstance imprévue, le Crédit Mutuel créée par Marie-Louise, dans notre commune de Vauhallan, me vaut d'entrer au conseil de la Fédération d'Ile de France puis en assure la présidence. Là il y a bien des choses à modifier, j'associe les représentations syndicales à notre gestion interne. Il faut fusionner en un seul les divers systèmes informatiques des 117 caisses locales. Je tiens les assemblées statutaires à la Maison de la Mutualité, et non plus à « la Catho ».

De 1977 à 2001, j'assume des mandats communaux et intercommunaux. Maire-adjoint successif de deux communes du Plateau de Saclay, (Vauhallan et Villiers-le-Bâcle, soit 24 ans de mandats), j'y crée des cours de gymnastique (avec Ravella Mur) pour les anciens et ouvre des cours de peinture (avec la méthode Martenot, et Béatrice Bonardelle), du coup j'en deviens un des élèves. Je rénove une ferme pédagogique pour plusieurs communes (17.000 journées/enfants par an en 2004). Un bâtiment nouveau accueille des commerces de proximité et des activités locales.

Avec un financement intercommunal et départemental, je passe un contrat commun à deux communes, permettant de construire un Dojo réclamé par les "judokas", d'ouvrir un chemin piétonnier entre Villiers-le-Bâcle et Saint Aubin, reliées par une route dangereuse. Ce contrat permet aussi de réhabiliter le clocher de Saint-Aubin.

La gestion du "District du Plateau de Saclay" prélude à la constitution d'une Communauté d'Agglomération. C'est capital pour un lieu où se développent des entreprises aux technologies de pointe (dont le Commissariat à l'énergie atomique CEA), des activités universitaires à Orsay, des grandes écoles (Polytechnique, HEC, SUP-ELEC, INSTN), et se prépare l'implantation de l'Ecole Normale supérieure de Cachan. Toutes installées sur un espace de valeur environnementale et de terres cultivables à protéger. Ces réalisations entreront ultérieurement dans le projet de « Grand Paris ».

La vie sociale en maison de retraite

Je n'ai jamais envisagé de vivre en maison de retraite, c'est pourtant ce qui m'arrive de façon imprévue lorsque mon épouse Marie-Louise doit entrer en institution médicalisée. Elisabeth nous aide et nous introduit à la résidence ORPEA de Saint-Rémy-les-Chevreuse, capable d'accueillir les victimes d'affections neuro-dégénératives qu'on appelle "la maladie d'Alzheimer". Plutôt que de rester seul dans un village dortoir, au milieu de mes souvenirs, je fais un séjour d'essai près de Marie-Louise. Je constate que je peux lui apporter mon soutien et trouver pour moi un cadre plus stimulant qu'en restant seul, au milieu de mes souvenirs.

Cette résidence est une vraie collectivité de 500 personnes, depuis les "bien portants" et d'autres personnes âgées dépendantes, soutenues par des personnels de santé et des techniciens de maintenance.

Sur un domaine équipé en conséquence, je participe à diverses activités culturelles. Moi à qui mon institutrice avait dit "tu chantes comme un chaudron" je fais maintenant partie de la chorale ! Alors que je n'avais dansé qu'au jour du mariage de ma fille à qui j'ai écrasé les pieds, j'ai pu, lors des festivités de printemps, danser le quadrille en chapeau melon et gants blancs. La peinture, me devient même objet d'enseignement ! Entre temps l'animatrice locale a organisé l'exposition de soixante-cinq de mes toiles.

Je profite des possibilités d'aquagym, la piscine est à six minutes de mon logement et il y a toujours un maître nageur.

J'y vais deux fois par semaine, la kiné et les cannes nordiques corrigent ma façon de marcher (ma taille y a gagné 4 centimètres) et la sophrologie concourt à la cohésion cardiaque! Je participe aux diverses formes d'animation et d'organisation de la résidence...

Et voilà qu'une fois de plus ! je suis investi d'un mandat imprévu : je deviens Président du "Conseil de la vie Sociale", une instance créée pour veiller à la "bien-traitance" des résidents admis en "hébergement de personnes âgées dépendantes" (EHPAD). Je m'emploie à ouvrir un véritable programme de travail et, avec un groupe de volontaires motivés, nous organisons l'accueil des nouveaux résidents, la mise en place d'un atelier informatique et une meilleure fréquentation des activités culturelles existantes. Une fonction qui doit faire connaître aux résidents et employer convenablement les lieux utiles et mettre à leur portée les services correspondant à leurs besoins. Une véritable mobilisation des moyens et des personnes.

Mais l'actualité est parfois impérative et voilà que la résidence est menacée par la construction d'une résidence de logements sociaux, sur vingt de ses propres locaux, qu'il faut démolir. Un immeuble de 100 mètres de long, provoquant des travaux obligeant des personnes âgées, voire handicapées, à déménager! Branlebas de combat, pétitions à diffuser et à faire signer, réunions publiques à la mairie et avec les associations locales...

On a gagné : mais quelle affaire !

Il se trouve par ailleurs que j'ai eu à connaître une association créée par des enseignants en 1991, l'ASPEN (Action Sport Projet Education Nature) qui assure aides et soutien à des associations sportives, et à des personnes handicapées, avec des dirigeants bénévoles, procède au sponsoring,... soucieuse de formation, elle prépare aux métiers du sport et de l'animation. Sa mission essentielle entend répondre aux besoins de production et de développement des activités physiques et culturelles et d'y joindre l'accompagnement et l'encadrement toujours nécessaires (de la formation continue à la sophrologie...). Compte tenu de l'aide déjà reçue de cette organisation, lorsque j'ai fait réaliser des activités d'entraînement physique pour des habitants âgés de nos communes, il m'est demandé en 2014 d'en assurer la présidence.

N'en jetons plus !

Retour sur moi-même

Tant dans ma vie professionnelle que sociale, j'ai été fréquemment appelé à des fonctions que je n'avais par revendiquées. En réalité je suis passé de l'une à l'autre, au gré des événements et des suggestions d'autres acteurs.

En bonne économie, il me revenait de valoriser l'une par l'autre mes activités passées. Car c'est bien de l'expérience du Groupe Renault (et de mon enfant "le CESI") et du rapport établi lors du cinquième Plan avec Delors (difficultés de la formation des adultes) que je me suis inspiré en arrivant à l'Education nationale. Mais je n'ai pas organisé la relation et la parenté, entre tous ces acteurs ! Je n'ai vraiment pas suscité des échanges forts utiles entre les uns et les autres.

Venant rue de Grenelle pour coopérer avec les enseignants, j'oublie le CESI. De même, je quitte le groupe de mes amis directeurs de personnel et, en 1971, je cesse de participer à leur congrès annuel, moi qui en avais été président durant des années. J'abandonne ainsi une opportunité de développer les relations entre l'Ecole et le milieu des entreprises. Je cesse de réunir les jeunes ingénieurs gadzarts en "groupes de réflexion de cinq jours". Certes, "on ne peut pas tout faire" mais il est dommage de couper des liens promis à la durée !

Quand le ministre Fontanet, que je connais bien, me dit que la formation des adultes relève du ministère du travail, cela ne m'incite à pas partir. Il me fait Officier de la Légion d'Honneur (pour me consoler ?) Personne ne me dit que je ne suis plus directeur, je continue. Il se trouve que je le convaincs du rôle que nous tenons, et nous continuons, mis c'est juste avant sa disparition.

Pour son successeur René Haby, la formation des adultes *est un fantasme de 1968, condamné à disparaître de lui-même*. J'aurais pu attendre l'arrivée de mon ami Christian Beullac, ministre en 1978 ! Et nous aurions ensemble continué (avec des formateurs toujours en activité !).

Si, comme le dit Jacques Attali j'avais pris le pouvoir sur ma vie, il était alors nombre d'acteurs à qui je pouvais en appeler dans cette période trouble. Oubliant tous ces témoins, tous ces soutiens, je ne fais rien en direction d'aucun d'entre eux. Non, je repars vers mes activités passées, plus lointaines, avec le cabinet "Entreprise et Personnel" dont j'ai sorti l'Audit Social... Bien sûr cette dernière initiative est heureuse, mais par rapport à tout ce passé abandonné sans combat, c'est un vrai gâchis ! L'ouvrage de Jacques Attali "Devenir-Soi" m'a aidé à réfléchir sur mon parcours. Au long de ma vie professionnelle ou sociale j'ai reçu de nombreux appels, souvent inattendus. Il m'est souvent arrivé de répondre positivement. Souvent j'ai répondu sans même me demander où cela pouvait me conduire.

Le plus étrange, me semble-t-il, réside dans la façon dont, par exemple, après avoir répondu à une proposition nouvelle, j'abandonne les précédentes actions qui m'ont, elles même, si fort mobilisé !

Ainsi, passant à l'Education nationale en 1970, j'ai retiré de mes préoccupations, le CESI¹⁷ que j'avais pourtant créé, dans le cadre de la Régie Renault, et dirigé durant les douze années précédentes. Bien sûr, en quittant cette direction, je devais m'en effacer, mais j'ai agi comme si je l'abandonnais, au point de lui devenir étranger. Bien sûr, je gardais en moi l'expérience du CESI, puisque c'est pour la valoriser qu'on me demandait de venir au ministère. Ce que j'avais fait au long des années passées devenait une des bases à appliquer à ce nouveau poste !

Plus tard, en 1974, quittant la rue de Grenelle, je considère que mon action s'y est soldée par un complet échec. Tout simplement alors je l'oublie. Il a fallu l'intervention de ma fille pour me rappeler, trente ans plus tard, combien ce que j'y avais fait était utile et important. Ce que me confirment huit anciens collaborateurs rencontrés alors. Et c'est ainsi, qu'avec leurs concours je publie deux ouvrages sur cette tranche de vie. Je dois noter par ailleurs que je ne me préoccupe même pas d'en promouvoir la diffusion, par voie de presse, et d'informer le public et, par conséquent, d'en susciter la vente.

¹⁷ CESI : Centre d'Etudes Supérieures Industrielles, créé en 1958, par Renault et cinq grandes entreprises.

Il en avait été ainsi avec le groupe Renault, que j'ai aussi oublié, après y avoir passé 29 ans, y compris dans des fonctions de direction et la conduite de son service d'études de la situation sociale ! J'ai agi de même avec l'organisation "Entreprise et Personnel", le cabinet "Expertise et audit social" et sa suite, "l'Institut international de l'audit social" (IAS), trois instances qui ne seraient pas là si je n'avais pas contribué à les créer ou à les faire naître !

Pour m'arrêter au seul cas de la fin de ma mission à l'Education nationale, je constate que, si j'ai, comme nous y invite Jacques Attali, fait des efforts dans le sens du "**devenir soi**" je n'ai que fort peu suivi son appel quand il nous dit : "**prenez le pouvoir sur votre vie**".

L'origine et le sens de la vie

L'origine et le sens de la vie, sont des questions que je me pose à nouveau en venant à Dampierre, la maison médicalisée où vit ma Marie-Louise. J'y vois 37 autres personnes atteintes d'une maladie qu'on appelle Alzheimer. Un nom qui recouvre autant de cas qu'il y a de "malade" ! Une seule chose me paraît réelle : être possédé par cette maladie, ce n'est plus vivre de la vie, même si le patient parvient encore à nous sourire !

Deux questions que je me pose en venant à Dampierre, la maison médicalisée où vit ma Marie-Louise. J'y vois 37 autres personnes atteintes d'une maladie qu'on appelle Alzheimer. Un nom qui recouvre autant de cas qu'il y a de malades ! Une seule chose me paraît réelle : être possédé par cette maladie, ce n'est plus vivre de la vie, même si le patient parvient encore à nous sourire !

Il me reste à suivre au mieux les dernières charges acceptées en 2014 : la présidence du groupe ASPEN (sport-projets) et celle du "Conseil de la vie sociale" de la résidence ORPEA ! Cela m'ouvre l'opportunité de voir une grande diversité de situations de vie de personnes physiquement faibles et deréfléchir aux divers desseins de tous.

Dans ce contexte je reviens à des réflexions plus profondes sur les situations de fin de vie que je constate autour de moi. Cela rejoint mes pensées et mes sentiments envers la vie religieuse, pour moi de plus en plus complexe. Parmi mes souvenirs d'enfance, je vois ma mère me conduire à l'école primaire, puis ma grand-mère m'ouvrir à l'Eglise, par le catéchisme. J'ai suivi le chemin de l'école. Quant à l'église, je l'ai vécue, en restant fidèle, (en appréciant les fruits du jardin du Curé Birot). C'est ainsi qu'à Lille, élève ingénieur, je réveillais mes camarades pour la messe du dimanche matin. Quinze ans plus tard je passe des soirées avec les prêtres ouvriers de Billancourt. Mais la condamnation de ceux-ci par le Vatican en 1954 a cassé quelque chose en moi. Je ne m'en suis pas remis. L'église m'est devenue une affaire extérieure. Il m'arrive de suivre les émissions religieuses télévisées du dimanche, j'entends les divers messages exprimés par les fidèles de cinq religions. J'apprécie la ferveur de ceux qui chantent avec des airs et des formes visibles de conviction. J'écoute les prêches et les homélies, gages de la foi des maîtres à penser que sont leurs prêtres. J'apprécie souvent le sens de leurs convictions, mais je ne peux en partager aucune.

Et puis je pense à tous ceux qui s'opposent du fait de leur foi religieuse, et deviennent fanatiques en conflits du fait des dogmes les opposants les uns aux autres. Je ne peux oublier non plus, comment, lors de la première guerre mondiale les chrétiens français et allemands étaient vaillamment ennemis les uns des autres. Comment le Pape de Rome vivait-il ces oppositions ?

J'ai besoin d'une autre pensée, d'une autre foi, d'autres raisons de vivre. Cela ne m'empêche pas de fréquenter parfois l'Eglise et de suivre tels de ses rites. Mais je vis cette situation dans un trouble peu satisfaisant pour l'esprit !

POST CRIPTUM

Aujourd'hui le plus actuel et le plus important me paraît être de rendre hommage à tous ces animateurs de la formation d'adultes avec qui nous avons créé, puis animé les GRETA. Certains l'ont poursuivi plus de quarante ans¹⁸, alors que j'avais voulu les oublier. C'est bien la moindre des obligations, pour moi, de reconnaître leurs mérites dans une longue et difficile permanence. Ils rejoignent ainsi ces acteurs de la vie sociale et associative qui ont permis l'avenir et le poursuivent aujourd'hui.

Je rejoins aussi, par mon récit, nombre de collègues disparus¹⁹ et je continue mes écrits. C'est pour moi, **une façon de poursuivre un dialogue personnel avec eux.**

Ma longue vie a vu disparaître nombre d'acteurs de cette saga, à commencer par nos fille et fils, nos frère et sœur, chacun avec qui nous avons de nombreux projets à l'heure de leur disparition. Ecrire sur mon long trajet est une façon de donner encore une part de vie à tous, ainsi qu'à une plus lointaine parenté que je ne veux oublier.

En cours de route j'ai découvert des anciens jamais connus, tel le grand père de mon grand-père, Georges Frédéric Vatier né en 1801, qui vivait à Chamarande à l'époque de développement industriel et de l'apparition du chemin de fer. Des évolutions qui ne cessent pas !

Après ce récit de ma vie je pense à ceux qui, aujourd'hui, conduisent la leur : notre fils François, nos cinq petits-enfants, Céline, Sophie, Paul, Aurélie et Laurent, nos cinq arrière-petits et leurs parentés. Je ne sais si cela a un sens de leur dire "au revoir". Je ne sais pas non plus ce que cela voudrait dire concernant nos disparus, comme si nous espérions les revoir !

Je suis maintenant dans l'approche de la fin de vie. Je ne sais si dire "au revoir" a un sens. Je l'exprime tout de même !

¹⁸ Alors que je voyais moi-même cela comme une initiative abandonnée. Ils m'ont amené à "reprendre du service" depuis 2004, au point qu'ensemble nous avons publié deux ouvrages sur le sujet.

¹⁹ Ingénieur Arts et Métiers, j'étais en 1981, je faisais partie d'une promotion de soixante-et-onze futurs "gadzarts". Nous sommes aujourd'hui sept survivants.